

Bac Blanc n°3 (Mini QSTP, 2h)

Vendredi 16 janvier 2009 – TES3-Koeberlé – marjorie.galy@wanadoo.fr
Sujet d'après le Nouveau manuel de SES, La Découverte, édition 2007, pp.120-121.

Travail préparatoire (10 points)

- Doc1** Selon l'auteur, quels sont les différents mécanismes qui expliquent les créations d'emplois induites par l'abaissement des cotisations (ou « charges ») patronales sur les bas salaires ? Vous pouvez représenter ces mécanismes sous forme d'enchaînements explicites ($\downarrow x \Rightarrow \uparrow y \Rightarrow$ etc.) (3 points)
- Doc4** Après l'avoir quantifiée, vous expliquerez pourquoi la baisse des cotisations sociales employeurs menace le système de protection sociale. (2 points)
- Doc4** Comment le recul des cotisations sociales a-t-il été compensé depuis 1990 en France ? Quantifiez cette évolution. (1 point)
- Doc2** Expliquez pourquoi la demande de travail des entreprises n'est pas toujours sensible à la baisse du coût du travail. (2 points)
- Doc3** Quels sont les différents effets de la politique d'allègement des cotisations sociales décrits par l'auteur ? Correspondent-ils aux effets attendus ? Justifiez. (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir montré qu'un allègement des cotisations sociales à la charge des employeurs semble *a priori* favorable à l'emploi, vous expliquerez quelles sont les limites d'une telle mesure.

- Formulez la problématique sous-jacente au plan imposé par la formulation du sujet.
- Rédigez une introduction complète.
- Etablissez le plan détaillé (titres des 2 grandes parties imposés par la formulation de la question de synthèse) en prenant soin de bien formuler les titres des sous-parties. Dans chacune des sous-parties, vous ordonnerez les éléments des 5 questions du TP et des connaissances de cours que vous rajouterez aux arguments fournis par les 4 documents. (un même élément du TP peut servir dans plusieurs sous-parties).

DOCUMENT 1 Abaisser le coût du travail

La régulation institutionnelle du travail et des salaires conduirait à un coût du travail structurellement supérieur à son niveau d'équilibre. À long terme, la hausse du prix relatif du travail (par rapport au capital) incite les entreprises à substituer du capital au travail ; les techniques de production deviennent de plus en plus économes en main-d'œuvre ; le contenu en emploi de la croissance recule ; les en-

treprises compensent le surcoût du travail par la surqualification des travailleurs, ce qui pénalise plus spécialement les jeunes et les travailleurs non qualifiés.

Dans ce cadre, la solution au chômage persistant en Europe et aux difficultés spécifiques des jeunes et des non-qualifiés serait la baisse du coût du travail (notamment par réduction des charges sociales). La baisse du coût relatif du travail (par rapport au coût du capital) stimule directement l'emploi en incitant les entreprises à substituer du travail au capital ; elle de-

vrait aussi le faire indirectement en soutenant l'activité par divers canaux : effet de compétitivité (amélioration de la compétitivité-prix favorable aux exportations) ; effet de profitabilité (hausse de la part des profits dans la valeur ajoutée favorable à l'investissement) ; désinflation qui libère un pouvoir d'achat disponible pour la consommation. ●

J. Généreux,
Alternatives économiques,
n° 203, mai 2002

*Désinflation : baisse généralisée des prix des biens et services et du travail.

DOCUMENT 2 Baisse du coût du travail et réaction de la demande de travail

Au-delà des ajustements globaux du salaire, il convient d'analyser l'évolution des salaires des différentes catégories de travail (qualifié, non qualifié). Au niveau microéconomique, la sensibilité de la demande de travail à son coût dépend des particularités des techniques de production et de la nature des produits. Les grandes entreprises très capitalistiques à forte proportion de main-d'œuvre qualifiée sont moins sensibles à l'évolution du coût salarial : leur problème est avant tout de sélectionner et de motiver une main-d'œuvre de qualité, relativement complémentaire au capital. Ce type d'entreprises relève d'une « logique industrielle ». Le pôle opposé est constitué par les petites entreprises de service aux particuliers et les commerces, qui emploient beaucoup de main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, et qui sont sur des marchés où la demande est très sensible à son prix. Ces entreprises, qui relèvent d'une « logique marchande », sont sensibles au coût salarial, notamment des moins qualifiés. ●

J. Gautié, NM 2003, p. 203

DOCUMENT 3 Les mesures prises et leurs effets

Depuis 1993, les différents gouvernements qui se sont succédé ont tous fait de la baisse du coût du travail la principale politique d'emploi suivie en France. [...] En 2004, la décision a été prise d'élargir à toutes les entreprises les réductions de cotisations sociales patronales jusqu'alors réservées à celles ayant signé des accords de réduction du temps de travail. Dans les entreprises qui ne sont pas passées aux 35 heures, cela représente un allègement de cotisations patronales d'environ les deux tiers au niveau du Smic, allègement qui va ensuite en diminuant, jusqu'à s'annuler pour les salaires à partir de 1,7 fois le Smic (une réduction du coût salarial de l'ordre de 18 % au niveau du Smic, remboursé par l'État aux organismes de Sécurité sociale). [...]

Incontestablement, cette politique poursuivie avec constance a eu un effet bénéfique sur l'emploi des salariés les moins bien payés, qui sont aussi en général les moins qualifiés : la proportion des emplois peu ou pas qualifiés dans l'économie est passée de 23 % en 1994 à 24 % en 2000, alors qu'au cours des dix années précédentes (1984-1994), elle avait diminué de 4 points. [...]

Succès, donc. Mais le taux de chômage des actifs peu ou pas qualifiés est désormais 50 % plus élevé que celui de l'ensemble des actifs. L'essor de l'emploi peu ou pas qualifié n'a pas eu pour résultat de réduire le taux de chômage des actifs concernés, mais de provoquer des déclassements chez les travailleurs diplômés, qui ont été nombreux à être recrutés pour occuper ces nouveaux emplois.

Le premier inconvénient est que le coût est élevé pour l'État, puisqu'il lui faut rembourser le moins-perçu par les caisses de Sécurité sociale. Aussi, la tentation est grande d'en profiter pour rogner sur la protection sociale, par compression des revenus sociaux. Le second inconvénient est que les allègements de cotisations patronales freinent, voire bloquent, les évolutions de salaires dans le bas de l'échelle : quand il faut procéder à une hausse de salaire, l'employeur doit payer non seulement cette hausse, mais aussi des cotisations patronales en forte augmentation, puisque les allègements sont dégressifs. ●

D. Clerc, Alternatives économiques, n° 60,
avril 2004

DOCUMENT 4 Les ressources de la protection sociale

	1990		2000		2005	
	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %	En millions d'euros	En %
Cotisations sociales	227 363	79,5	284 830	66	345 565	65,5
Impôts et taxes (1)	8 913	3	82 785	19	91 680	17,5
Contributions publiques (2)	39 678	14	48 438	11	71 531	13,5
Autres recettes	10 082	3,5	16 301	4	18 916	3,5
Total Recettes (hors transferts)	286 036	100	432 364	100	527 692	100

(1) CSG, autres taxes affectées ; (2) Contrepartie des exonérations de charges, etc.

Source : d'après DREES, « Les comptes de la protection sociale »